

LA REVOLUTION LIEGEOISE DE 1789

Tiré à part



Crédit Communal



LA REVOLUTION LIEGEOISE

1789-1795

PAR ETIENNE HÉLIN

ACTUALITE DE 1789

ne révolution digne de ce nom peut-elle se passer d'être généreuse ? Mais peut-on se montrer vraiment généreux sans être suicidaire ?

Des révolutionnaires peuvent-ils s'emparer du pouvoir sans être les plus forts ? Mais peut-on rester les plus forts sans devenir tyranniques ?

37

Ouverture au progrès, recours à la violence. Voilà, en 1789 comme en 1989, les deux questions cruciales et toujours actuelles. Des réponses qui y furent apportées par les révolutionnaires depuis deux siècles, découlent les jugements de la postérité et — n'ayons pas peur des mots — notre éducation, donc notre conviction politique. Vue sous cet angle, la Révolution liégeoise est davantage qu'une tempête dans un verre d'eau ; c'est un temps fort, une secousse à la fois lourde de conséquences tangibles et génératrice de mythes diffus. Les événements de 1789 ne sont certes pas les seuls à avoir hâté le laborieux enfantement de la société moderne, la nôtre ; la révolution industrielle et la transition démographique sont des ferments qui travaillent la pâte en profondeur. Il n'en reste pas moins que toute révolution politique est un drame passionnel. Les martyrs meurent sur la place publique ; les liturgies officielles, les chants et les proclamations, les mille et une ressources gestuelles et verbales de la propagande conspirant à mobiliser les enthousiasmes au service d'une seule et même Cause : le triomphe des Bons contre les Méchants. Pendant plus d'un siècle, les historiens ont donné dans le panneau de ce manichéisme sommaire. Les uns étaient pour les patriotes, les autres contre les sans-culottes iconoclastes. D'innombrables biographies se pimentaient de dénonciations posthumes ou s'ingéniaient à de paradoxales réhabilitations. Le goût du public pour ce genre de procès est si vif que la production historique aurait continué à tourner en rond si un drame à l'échelle planétaire n'était survenu. La Seconde Guerre mondiale et la guerre froide ont mis en évidence la redoutable emprise de régimes totalitaires qui se proclament révolutionnaires et la coupable faiblesse de démocraties qui se réclament des Lumières. Recours à la violence, ouverture au progrès. Tels sont bien les vrais dilemmes, posés depuis 1789.

En tant qu'historien, notre but n'est pas de plaider et d'ailleurs les plus justes causes n'ont que faire d'avocats tardifs. Dans le dédale des circonstances locales et parmi les continuels rebondissements épisodiques, nous voudrions dégager une constante fatalité : en 1789, les patriotes liégeois ne pouvaient obtenir une réforme en faisant l'économie de la violence. La violence précipita la Révolution dans une guerre internationale qui rendit indispensable une dictature, laquelle, à son tour, dénatura les acquis révolutionnaires. Aucun Liégeois n'eut le choix car il fut impossible de rompre l'enchaînement fatal : révolution-guerre-dictature.

LES HASARDS ET LA NECESSITE

Dans les chapitres précédents, MM. D. Droixhe et G. Hansotte viennent de montrer quelles sont les menaces qui lézardent de plus en plus la façade décrépite de l'Ancien Régime. Faut-il en conclure qu'un séisme était inéluctable en 1789 et que les comportements des patriotes étaient téléguidés par un programme révolutionnaire ? Dans toute réaction en chaîne, il faut faire la part des accidents et des déterminismes.

Il est vrai que l'économie liégeoise était asphyxiée par le protectionnisme cohérent de ses rivales et voisines : les Pays-Bas et la France. Mais le pays avait éprouvé des disettes, des pestes et des guerres bien plus dramatiques au temps de Louis XIV, sans que cela provoque une radicale subversion. Aucun gouvernement, avant le XIX^e siècle, n'a de prise sur de telles calamités. Par contre, ni les Etats ni la Cité de Liège avant 1789, ni les patriotes à la tête du pays et de la municipalité n'ont réussi à assainir les finances publiques. D'où la carence en matière de grands travaux et d'instruction publique, la scandaleuse impuissance face au chômage et à la misère omniprésente.

Il est vrai aussi que la société liégeoise est « bloquée ». Mais les plus combattifs des ouvriers, à savoir les cloutiers et les tondeurs (ci-dessus, p. 17-18) ne se manifestent pas durant la Révolution. En revanche, avant comme après 1789, une bourgeoisie qui n'est ni très opulente ni très exclusive tient le haut du pavé. C'est dans une même oligarchie de bonnes familles que se recrutent les privilégiés par excellence que sont les chanoines et l'intelligentsia éclairée d'Ancien Régime, et ensuite les cadres des administrations républicaines et quelques-uns des chefs d'entreprises industrielles qui relanceront l'économie liégeoise à partir de 1815.

Il est vrai enfin que les Lumières se sont répandues à Liège dans la seconde moitié du siècle, mais de manière encore diffuse : des mentalités, des curiosités, des sociabilités nouvelles ; aucune grande œuvre littéraire ou juridique, pas de programme ni d'utopie politique. Que ce soit par la lecture de livres prohibés, dans les salons ou les cabarets, le vieil anticléricalisme de toujours se propage et devient subversif. Parmi les signes avant-coureurs relevés par M. Daniel Droixhe (ci-dessus, p. 21-35), les plus lourds de menaces sont ces accents de haine qui couvent dans les chansons en wallon. Lutte de classes ? Ce serait aller vite en besogne puisque l'idole de ces mêmes *paskeyes*, c'est Fyon (1747-1816), bourgmestre de Verviers, rejeton d'une des grandes dynasties de la draperie. Illogisme certes, mais plus explicable que la fronde d'une poignée de nobles et de dignitaires ecclésiastiques qui sont en train de scier la branche sur laquelle ils sont juchés. D'ailleurs, parmi les privilégiés, il ne s'en trouve aucun qui esquisse une apologie de la constitution liégeoise. L'exaltation de la Paix de Fexhe (1316) est une manière de contester le Règlement de 1684, mais l'une et l'autre ne sont concevables que dans une société d'Ordres. A vrai dire, dans le flot de manifestes, libelles et discours qui se gonfle à partir de 1786, il y a plus de polémiques que de critiques, plus d'invectives que de réflexion. Quand on clame son impatience de pendre par les pieds des édiles communaux (ci-dessus, p. 31), c'est que l'on voit dans l'adversaire un ennemi à exterminer, nullement un partenaire avec lequel il faudra bientôt gouverner. La Terreur c'est pour demain ; la démocratie, pour beaucoup plus tard.

*Plaque ronde commémorant
la Paix de Fexhe de 1316.*

109



Dans l'immédiat, une économie asphyxiée, une société bloquée dans ses contradictions, une opinion survoltée forment un mélange explosif. Le détonateur sera l'Affaire des Jeux de Spa, déjà relatée ci-dessus (pp. 12 et 30). Inutile de revenir sur ses péripéties, sur l'astuce du marchand-banquier Jean-Noël Levoz qui réussit à faire oublier les sordides intérêts des tenanciers de tripots pour hisser sa querelle au niveau du droit constitutionnel. Tout ce tapage n'aurait pas eu pareille résonance sans l'incurable maladresse de Hoensbroeck et l'aveuglement de son entourage. Les historiens unanimes opposent un Hoensbroeck borné à un Velbruck large d'esprit. A y regarder de plus près, on constate une permanente incapacité à remédier à des tares invétérées. Que le plus éclairé de nos princes, Velbruck, ait échoué dans ses meilleures entreprises — endiguer la mendicité, instruire les enfants pauvres —, est aussi accablant pour le système de gouvernement liégeois que l'obscurantisme de ses successeurs.

A elle seule, aucune cause profonde, qu'elle soit sociale, économique ou intellectuelle, n'a suffi à rendre fatale la Révolution liégeoise. Par contre, le moindre prétexte, un traquenard juridique, une bavure policière, suffit à paralyser la prise de décision dans un pays dont les princes ont perdu l'habitude de gouverner. De même que la plupart des batailles ont été gagnées grâce aux fautes des généraux adverses, la Révolution liégeoise l'a emporté en raison des erreurs accumulées par les gouvernants d'Ancien Régime.

L'HEUREUSE REVOLUTION

Heureuse parce qu'elle s'est accomplie en 24 heures, sans que coule une seule goutte de sang ; ensuite parce qu'une sorte d'état de grâce a donné l'illusion que la Nation était unanime.

Les insurrections parisiennes et brabançonnaises, la Nuit du Quatre-Août surtout — au cours de laquelle l'Assemblée Nationale abolit les privilèges des communautés et des personnes et proclame Louis XVI « restaurateur de la liberté française » —, bref, une série de nouvelles exaltantes ou alarmantes surexcite la foule nerveuse qui, dans la soirée du 17 août, arbore des cocardes et se presse aux abords de l'Hôtel de Ville.

Dans la matinée du 18, ouvriers et bourgeois en armes envahissent l'Hôtel de Ville et en chassent les deux bourgmestres et les conseillers municipaux désignés selon le Règlement de 1684, honni par les patriotes. Un cortège s'en va chercher à son domicile Jean-Jacques Fabry, ancien bourgmestre qui a un long passé d'opposant et qui, par ses accointances avec des Prussiens et des agents anglais, est le seul homme politique liégeois à connaître la conjoncture européenne. Lui

et Jean-Remi de Chestret (1739-1809) ancien officier au service du roi de France et autre idole des Liégeois, sont proclamés bourgmestres. Sur ces entrefaites, Jean-Pierre Ransonnet (1744-1796) qui passe pour un ancien combattant de la Guerre d'Indépendance américaine, s'empare de la Citadelle sans coup férir. C'en est fini de la menace que faisaient planer, depuis 1684, les canons pointés vers la Cité ! Le symbole compte plus que la réalité car l'unique bataillon des Etats n'a jamais connu l'épreuve du feu et eût été bien incapable d'entrer en campagne. Un recours à la force n'est plus à redouter ; Hoensbroeck n'aura plus qu'à sanctionner la prise de pouvoir : De Chestret, à la tête d'une délégation tumultueuse, se rend au château de Seraing, résidence d'été des princes-évêques. Hoensbroeck se résout à revenir dans sa capitale. Il arbore la cocarde rouge et jaune ; son carrosse est tiré à bras d'hommes. Le soir, sous les applaudissements et dans la cohue, il est hissé au balcon de l'Hôtel de Ville. Eberlué, le vieillard signe l'abrogation du Règlement de

Portrait de César-Constantin de Hoensbroeck, prince-évêque de Liège de 1784 à 1792.

✂



1684 et confirme la désignation du nouveau conseil communal, jouant, à l'instar de Louis XVI, le rôle de restaurateur de la liberté liégeoise.

Contre toute attente, l'Ancien Régime avait basculé d'un seul coup. Si l'on scrute le détail des épisodes antérieurs, on s'aperçoit que l'heureuse révolution fut moins improvisée que ne le donnent à penser les mouvements de foule du 18 août. A trois reprises au moins, les patriotes avaient échafaudé des plans d'insurrection armée. Quant à Hoensbroeck, il était résolu à convoquer les Etats avec, à l'ordre du jour, l'abolition des privilèges fiscaux.

L'espoir d'une révolution pacifique n'était donc pas chimérique : un prince lâchant du lest pouvait s'entendre avec des patriotes satisfaits d'obtenir le pouvoir au cours d'une fête plutôt qu'à la suite de combats de rue. Bien sûr, c'était un dénouement comme on n'en voit qu'au théâtre mais l'illusion fut si tenace qu'elle a persisté pendant des mois. Même après que Hoensbroeck se fut réfugié à Trèves, bien des Liégeois ont cru qu'il négocierait loyalement son retour et les réformes unanimement attendues. Qu'en est-il de cette unanimité à l'échelle du pays ?

Après trois années d'une opposition plus déclamatoire que violente (1786-1789), voici donc les patriotes soudain au pouvoir. Ils ne forment pas un parti, ce qui est source de faiblesse : pas de chefs responsables et mandatés, à peine des porte-paroles improvisés ; ni presse, ni club ; aucun programme à longue portée, encore moins de doctrine.

40 Mais la force des patriotes, c'est de refuser un vieil état de choses ; en bloc ou en détail, peu importe puisqu'en 1789, ce qui est « féodal », « gothique », « tyrannique » ne trouve pas de défenseur. Pareille impatience du changement implique la croyance au bonheur et au progrès, ces leitmotivs des Lumières, et fait appel tant à la raison qu'au cœur. Le patriotisme devient alors la manifestation politique du romantisme. On peut sourire des torrents de larmes qui inondent journaux et discours, des points de suspension et des exclamations qui criblent les harangues de Lambert Bassenge. Au-delà de ces appels à la sensibilité, à travers les allégories, les offrandes quasi liturgiques sur l'Autel de la Patrie, sachons apercevoir une soif de paix et de concorde, d'autant plus pathétique qu'elle débouchera sur la Terreur et sur la guerre. Mais en l'été 1789, les mots enthousiasme, félicité, harmonie émaillent articles de presse et proclamations. Des dignitaires ecclésiastiques comme le comte de Nassau-Corroy, Grand Doyen de la Cathédrale ; un curé de campagne comme l'abbé Ramoux, compositeur du *Valeureux Liégeois*, l'hymne des patriotes ; des nobles qui se targuent de leurs 16 quartiers, comme le comte de Blois de Canenbourg ; de pauvres gentilshommes qui n'ont d'autre carrière que celle des armes au service d'un souverain étranger, comme le général Donckier de Donceel ; un philanthrope populaire dans son quartier d'Outre Meuse, comme le médecin Mélotte ; un jeune géomètre comme Thomassin ; des dizaines d'hommes de loi et de notaires, de boutiquiers et d'artisans, tous vont fraterniser, s'exhorter, jurer d'être libres ou de mourir. S'il est vrai que cet « état de grâce » fut de courte durée, ce serait dénigrer les patriotes que de les confiner dans le rôle de discoureurs inopérants. Trop vite, ils ont été accaparés par la défense de leur révolution : maintenir l'ordre sur place en organisant patrouilles et guet ; repousser l'expédition punitive en mobilisant milices bourgeoises et compagnies de volontaires.

Beaucoup paient de leur personne ; les autres, il est vrai, comme saisis de vertige depuis qu'ils ont droit à la parole, discutent de tout et partout : dans la rue, au café ; ils remplissent les colonnes des journaux qui se multiplient, ils composent chansons et épigrammes. Quelques réformes sont adoptées. L'élection des conseillers de la Cité se fait au suffrage censitaire (juillet 1790). Les délégués des campagnes siègent avec ceux des 23 Bonnes Villes aux Assemblées des Etats. D'autres projets sont certes plus radicaux. C'est le cas des « Réclamations des citoyennes de Liège, tant démocrates qu'aristocrates », un manifeste féministe resté anonyme. En dépit de son originalité, il passe inaperçu. Dans l'effervescence générale, l'euphorie coexiste avec l'obsession du complot, l'argument logique avec les rêves de régénération nationale. Autant de mentalités, de réflexes et de courants de pensée contradictoires et parfois équivoques qui inspirent les patriotes et qui montrent combien est vain le jeu qui consiste à départager les « bons » et les « méchants », les « citoyens utiles » et les « traîtres à la patrie ».



Wahrer Prospect der hirt. Catholischen großen volkreichen Haupt- und Residenz Stadt Lüttich an der Maas, welche 1789
 den 30. November durch Westphälische Kreis Directionische Executions Truppen besetzt wurde — 1. Stadthalle 2. St. Laurentio
 3. St. Lambert 4. cath. Schule 5. Domkirche St. Lambert 6. Dominikaner Lst. 7. St. J. Comari 8. Carthage 9. St. Hubert 10. St. Franz. Secularien 11. St. Peter

Panorama de la ville de
 Liège, occupée en novembre
 1789 par les troupes du
 Cercle de Westphalie.

139

DE L'ETAT DE GRACE A L'ETAT DE GUERRE

41

Une dizaine de jours à peine se sont écoulés qu'une première fausse note rompt l'harmonie nationale. Le 27 août, prétextant de sa mauvaise santé, Hoensbroeck se réfugie à Trèves. Le 31, les trois Etats s'assemblent et aussitôt les divergences se manifestent. Tandis que le Clergé et la Noblesse inclinent à remettre à plus tard une refonte des institutions représentatives liégeoises, des voix s'élèvent parmi le Tiers pour réclamer la convocation d'une authentique Assemblée Nationale ainsi que la réforme fiscale. Dans la suite et malgré le glissement à gauche qui s'accroît en 1790, il s'avère que les patriotes de la première heure et les plus en vue — un Fabry, un Chestret, un Bassenge —, ne veulent pas des mesures brusques et radicales qui couperaient les ponts avec la majorité silencieuse des modérés et effaroucheraient les ministres éclairés à Vienne et à Berlin. Sans doute, dans leur for intérieur, sont-ils persuadés de l'archaïsme de la Paix de Fexhe, mais devinant que le patriotisme ne peut se passer du mythe rassurant de l'unanimité, ils évitent de consommer les ruptures.

Toutefois, il n'est pas possible de composer avec ceux qui n'ont rien à perdre : les pauvres. « Ventre affamé n'a point d'oreilles ». Ils réclament et obtiennent de la Cité, le 25 août, l'abolition des impôts communaux. Bassenge et Fabry se rendent en Outre Meuse pour y ramener le calme tandis que le grave *Journal Général de l'Europe* invoque en wallon la sagesse populaire : *In'fat nin taper ses vi solers evoye, divan d'enn' aveu des nous* (on ne jette pas ses vieux souliers tant que l'on n'en a pas des nouveaux). Peine perdue. Les 6 et 7 octobre, les émeutiers sont maîtres des quartiers Saint-Martin en Ile, Saint-Gilles et Saint-Christophe. Ils enfoncent à coups de hache les portes de l'Hôtel de Ville, envahissent le local de la *Garde patricienne* et y tuent Guillaume Pinsmaye, un jeune volontaire appartenant à une famille bourgeoise. Le bourgmestre Chestret parvient à désarmer des émeutiers mais, au cours d'une tentative d'assassinat, il abat son agresseur. Peut-on encore parler d'*heureuse révolution*? Désormais, le recours à la force devient une tentation permanente et l'engrenage se met à tourner : procès d'intention, peurs, haines, guerre civile.

La Cité rétablit ses impôts à l'exception des taxes sur le beurre, le fromage de Herve et le « sirop » parce que c'est « la nourriture habituelle de la classe indigente ». Entre-temps, elle avait consenti à un abandon majeur. Afin de calmer l'émeute des 6 et 7 octobre, les autorités civiles acceptent le partage des capitaux légués par le prince Georges-Louis de Berghes à ses « chers frères les pauvres de

la Cité de Liège». Le legs approchait un million de florins (1 fl. est l'équivalent du salaire quotidien d'un ouvrier adulte peu qualifié). Depuis 1744, chaque paroisse avait placé sa part de capital et les intérêts alimentaient les aumônes que distribuait le curé. Dès le début, ce système avait suscité murmures et griefs mais, pas plus en 1744 qu'en 1789, le partage immédiat ne constituait le remède capable d'endiguer l'océan de la misère liégeoise. Il fut d'ailleurs à peine question du véritable enjeu : combattre le sous-emploi, l'ignorance, la maladie. Chaque fois qu'un curé fait mine de discuter les modalités de la distribution, des attroupements l'obligent à capituler. En un an, la liquidation est achevée mais le problème du paupérisme est toujours aussi aigu.

Les répercussions psychologiques se devinent sans peine. Les émeutes des 6 et 7 octobre effraient les modérés ; elles déclenchent un début d'émigration. Les journaux étrangers dépeignent Liège en proie à la guerre civile. La faiblesse des autorités municipales sert d'argument en faveur d'une restauration du prince. Le bas clergé enfin se voit dépouillé d'une de ses prérogatives. De là à y subodorer une ingérence dans sa mission et une menace contre ses ressources, il n'y a qu'un pas qui sera franchi lorsque viendront à l'ordre du jour l'impôt foncier et la suppression des dîmes. Dès à présent, dans la lutte entre ancêtres des cléricaux et ancêtres des libéraux, s'amorce l'escalade : d'abord au milieu du XVIII^e siècle, livres des philosophes et chansons anticléricales ; en 1789-1790, dissensions entre les patriotes d'une part, les curés, le Chapitre, l'évêque de l'autre ; enfin sous le Directoire, confiscation des biens du clergé, suppression des ordres religieux, persécution des prêtres insoumis. Les émeutes des 6 et 7 octobre ne mériteraient pas tant d'attention si elles ne venaient à point pour esquisser un thème de propagande qui aura la vie longue : subversion et anticléricalisme vont de pair.

Inutile d'anticiper, d'autant qu'à Liège, en l'automne 1789, les patriotes, toutes tendances confondues, tiennent le haut du pavé. Si les plus en vue se recrutent parmi les robins — avocats, prélocuteurs, notaires —, ils ont des adhérents dans les professions libérales, le clergé régulier et les marchands, tandis que les compagnies bourgeoises se recrutent spontanément dans la foule des boutiquiers et des artisans. Quant aux ouvriers, on les dit manipulés par certains de leurs patrons : un Jean Gosuin, par exemple, marchand d'armes en train d'amasser une rapide fortune, aurait des centaines d'ouvriers à sa dévotion. Entre 1789 et la Commune, règne la hantise de la foule en armes servant de masse de manœuvre au profit d'obscurs complots. On en vient alors à se demander s'il ne s'agit pas d'une version citadine de la « grande peur » qui saisit les châtelains et autres notables bien-pensants. Les historiens commencent à peine à percer l'anonymat de la foule, ce héros par excellence des journées révolutionnaires.

Il se fait qu'en dehors de Liège, c'est-à-dire dans les petites villes, les bourgades et les campagnes, l'anonymat est inconcevable ; les chefs de file et leurs partisans y apparaissent dans leur irréductible diversité.

Les plus radicaux sont les Franchimontois. Depuis des années, ils plaident d'après procès contre l'évêque en tant que détenteur d'antiques droits seigneuriaux dans « son » marquisat de Franchimont. Ils sont aux premières loges pour assister aux rebondissements de la peu reluisante Affaire des Jeux de Spa. Ils se recrutent parmi les petits propriétaires terriens des environs de Theux. Le plus remarquable de leurs chefs est Laurent-François Dethier, juriste doublé d'un naturaliste, admirateur des insurgés américains, curieux d'économie politique. Au demeurant, il est désintéressé et, au milieu des girouettes, à travers cinq régimes successifs, il restera fidèle à ses convictions républicaines. Dethier réunit au hameau de Polleur un Congrès qui aussitôt adopte une attitude plus avancée et plus conséquente que celle des Liégeois. Dès le 16 septembre, la « Nation Franchimontoise » proclame sa Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen, calquée sur celle de Paris, à ceci près qu'elle omet l'article XVII qui fait mention du droit de propriété. Aux yeux des Franchimontois, « toute souveraineté réside essentiellement dans le Peuple » alors que les Français font de la souveraineté un attribut de la Nation (article III). J.G. Brixhe, bourgmestre de Spa et secrétaire du Congrès de Polleur, rédige un *Code du Droit public*. Le Congrès s'attribue le rôle d'une assemblée nationale, envisage de faire sécession, enjoint à l'Etat Tiers de faire place aux représentants des campagnes, patronne une Société des Amis de la Liberté.

Toujours dans ce minuscule marquisat de Franchimont, à Verviers qui est déjà une ville industrielle, les patriotes se recrutent parmi les artisans, les façonniers, les ouvriers et ils sont subjugués par un ancien bourgmestre, Jean-Joseph Fyon, le personnage le plus populaire de la Révolution (cf. ci-dessus, p. 27).

Matrice du sceau de
l'Administration
du Pays de Franchimont,
Stavelot et Logne.

325



Les autres Bonnes Villes de la principauté ont suivi l'exemple de Liège et, avec plus ou moins d'empressement, une magistrature patriotique s'est substituée à celle qui détenait les leviers de commande en vertu des ordonnances princières.

Dans les campagnes, les prises de position sont plus sporadiques. De rares communautés réclament le redressement de griefs analogues aux célèbres doléances françaises, d'autres refusent de payer les dîmes. Au printemps de 1790, des centaines de jeunes Hesbignons s'engageront comme volontaires pour repousser le corps expéditionnaire de l'Empire (cf. ci-dessous, p. 44) mais à l'approche de la moisson, ils n'hésiteront pas à rentrer au village. Il serait donc exagéré d'imaginer qu'une lame de fond soulève la paysannerie qui forme la masse du peuple de la principauté. Fabry le constate avec une pointe d'amertume : « les 49/50^e savent-ils ce que c'est que représentants, représentés, etc. ». C'est que l'éducation politique d'un peuple ignorant ne va pas de soi ; si les Lumières n'ont guère de prise sur les analphabètes, il ne s'ensuit pas nécessairement que seuls les livres des philosophes et les écoles modèles forment la conscience publique. Après un long assoupissement, celle-ci s'est réveillée au milieu de luttes de plus en plus violentes. Ce qui a fait connaître les thèmes révolutionnaires, ce qui a obligé les patriotes à se compter et à se démarquer et ensuite à se forger petit à petit un credo, ce sont les attaques et la propagande de leurs adversaires.

Au premier rang, le prince-évêque Hoensbroeck, impopulaire à force de maladresses avant le 18 août, équivoque au début de la Révolution, incapable de générosité lors de sa restauration. On ne l'absout pas en constatant l'ascendant de son entourage où intriguent les comtes de Méan et où sévit le chanoine Etienne-Joseph de Wasseige, personnage cultivé mais dominateur et entièrement acquis aux intérêts de l'Autriche.

Plus ouvertement réactionnaire, plus agressif aussi, le groupuscule parfois appelé « comité aristocratique » ou « triumvirat du château de Hamal », la propriété où séjournait le baron de Haxhe, prévôt de Saint-Lambert et, à ce titre, le plus haut dignitaire du clergé liégeois après l'évêque. Il prend à gages le ci-devant abbé Sabatier de Castres qui inonde le pays de pamphlets, de communiqués de presse, de pétitions et de soi-disant révélations. Par-delà un inextricable réseau d'intrigues et de rivalités de personnes se dégage un fait majeur : la renaissance des passions politiques et leur diffusion bien au-delà de l'oligarchie des dirigeants, au-delà même des élites éclairées. En orchestrant la propagande, les contre-révolutionnaires reconnaissent implicitement le rôle de l'opinion publique, ce quatrième pouvoir indispensable à l'exercice de la souveraineté populaire.

Parmi l'élite instruite, le prince compte quelques partisans. Toutefois ils ne s'organisent pas en parti, même s'ils ont en commun la défense de gros intérêts matériels : les privilèges de maisons de jeux de Spa, par exemple. Tel est le cas de l'apothicaire spadois Deleau, de l'ancien bourgmestre Plomteux, éditeur des Encyclopédistes, du savant médecin Philippe de Limbourg. Avec ce dernier, nous n'avons pas affaire à un simple particulier mais au chef d'une vieille dynastie de grands notables, aux multiples ramifications. En face, se dressent d'autres notables, un Brixhe, un Jehin, un Dethier dont l'ascension est plus récente.

Pareilles rivalités entre clans familiaux enracinés dans le terroir se retrouvent dans maintes Bonnes Villes, à Tongres et à Saint-Trond notamment. Il faudrait s'en assurer à Huy, à Dinant et à Verviers où, bien avant 1789, Fyon mène la foule alors que d'autres patrons du textile et notamment les Biolley, ont des sympathies aristocratiques. Plus tard, ils émigreront et seront taxés d'anglo-manie.

Aux confins de la principauté, dans la région de Thuin, les oppositions se présentent de manière tranchée : paysannerie contre gros propriétaires, en l'occurrence, les abbayes d'Aulne et de Lobbes. Mais, là aussi, les chefs des patriotes locaux avaient déjà eu maille à partir avec les coqs de village bien avant 1789. Tout se passe comme si la lutte entre patriotes et aristocrates ne faisait que prendre le relais de clivages plus anciens dont certains résultent de rivalités entre dynasties de notables. Ces haines recuites, passées à l'état de réflexes conditionnés, n'ont pas besoin d'enjeux économiques pour se transmettre de génération en génération. Ces clans n'épousent pas non plus les contours des groupes sociaux. Des chanoines, quelques moines et curés progressistes, des nobles militent pour la cause patriotique. Dans l'autre camp, des membres de l'intelligentsia, des robins, des marchands, des gens du peuple restent fidèles au prince, ce qui leur vaut d'être traités de « vendus » ou de valets à la solde du « tyran mitré ».

A l'opposition patriotes/artistocrates succédera celle qui met face à face libéraux et cléricaux puis progressistes et conservateurs. Cette bipolarisation des passions partisans était déjà en germe sous le règne de Velbruck ; elle n'est pas encore évacuée de la mémoire de nos aînés. La Révolution liégeoise l'a cristallisée de manière décisive.

LA FOI REVOLUTIONNAIRE IGNORE LES FRONTIERES

Les pages qui précèdent ne devraient pas accréditer l'illusion que notre révolution, profondément enracinée dans le terreau liégeois, se déroule en vase clos. Au contraire, il importe de comprendre comment, d'interventions en occupations et d'alliances en amalgames, l'« heureuse révolution » finit par aboutir à la perte de l'indépendance nationale. Epargnons au lecteur un continuel chassé-croisé de missions diplomatiques officielles et de démarches clandestines, de comparutions devant les tribunaux de l'Empire, de procès d'intention et de désaveux. On se défend mal de l'impression que cette montagne accouche d'une souris.

Les projets d'entente entre patriotes brabançons et liégeois ne débouchent sur rien de concret. Lorsqu'en août 1790, Henkart et Reynier sont envoyés à Paris dans le but d'obtenir les dommages de guerre que les Liégeois attendaient depuis 1763, ils sont accueillis par le tumulte des uns, les applaudissements des autres et rentrent les mains vides au moment où les patriotes sont à bout de ressources. Même absence de résultats tangibles à la suite des intrigues qui aboutissent à l'élection du prince de Rohan comme régent de la principauté : son action fut nulle.

A force d'obstination, le prince-évêque réussit à se trouver des alliés dans l'Empire, puis à les engager dans le guêpier liégeois. La principauté faisait partie du Cercle de Westphalie et les membres de ce Cercle reçurent du tribunal impérial siégeant à Wetzlar l'ordre d'exécuter militairement une sentence du 27 août 1789 condamnant l'insurrection.

44

Rappelons-nous que Fabry, grand admirateur de Frédéric II et prussophile notoire, entretient les meilleures relations avec Herzberg, ministre du roi de Prusse Frédéric-Guillaume II, et avec le baron de Senff, accrédité à Liège. Après d'astucieuses manœuvres dilatoires, le roi de Prusse, en tant que membre du Cercle de Westphalie, fit occuper la principauté par 4.000 hommes ; au lieu de restaurer les autorités légales, ces troupes laissent en place les patriotes qui ont pris le pouvoir le 18 août. On comprend la popularité des Prussiens ! Voici comment la *Gazette de Liège* du 5 mars 1790 relate le concert donné à l'occasion de la fête de saint Frédéric :

« On ne se lassoit pas d'entendre le nom de Frédéric Guillaume, l'éloge du grand Général présent à la fête et celui des respectables ministres qui s'occupent de notre bonheur. Ce jour solennel sera inscrit dans les fastes de la Société d'Emulation. Pourroit-elle oublier jamais l'effet qu'a produit sur les citoyens la présence du Général de Schlieffen [commandant les troupes d'occupation] ? [...]. Des larmes involontaires couloient de nos yeux ! Son excellence a pu voir dans cette douce agitation des cœurs si la Nation sait aimer ».

Tandis que les Liégeois se grisent de sentiments, ils ne tirent aucun parti du répit que leur procure l'occupation prussienne : de novembre 1789 à avril 1790, les patriotes piétinent et ne mettent en place aucune institution révolutionnaire. La Prusse, quant à elle, n'intervient que pour faire pièce à l'Autriche, empêtrée dans l'insurrection des Pays-Bas. Le temps approche où les cabinets de Berlin et de Vienne s'accorderont sur une trêve qui signera l'arrêt de mort des mouvements révolutionnaires : ce sera la convention de Reichenbach (27 juillet 1790).

Sur ces entrefaites, Hoensbroeck parvient à rameuter les princes du Cercle de Westphalie, qui mettent sur pied une expédition punitive. En face, des contingents qui n'ont d'armée que le nom : volontaires indisciplinés, paysans mal armés, soldats levés en hâte par les Etats, sans cohésion ni entraînement et de surcroît commandés par des chefs improvisés et brouillons. Et pourtant, trois fois de suite le miracle se produit : dans la Mayère de Zonhoven (27 mai 1790), à Zutendaal (8-9 août) et devant le pont de Visé (9-10 décembre), chaque fois Palatins, Munstériens, Mayençais sont surpris, incapables de lancer une contre-attaque, pris de panique. Ces soldats professionnels sont commandés par des officiers dont l'incapacité confine au grotesque.

Les succès inespérés des troupes patriotiques ont rendu le moral aux révolutionnaires tout en renforçant les tendances les plus dures. Le ton monte : [à



Scène relatant la rentrée de
Hoensbroeck à Liège en
février 1791.

160

propos des troupes chargées de la répression] « elles éprouveront jusqu'où peut se porter l'énergie d'un peuple que l'on réduit au désespoir. Il s'agit d'écraser 500 mille âmes, hommes, femmes, enfants, ou il n'y a rien de fait. Un seul survivant poignardera le tyran ou ses agents [...] » (*Correspondance littéraire secrète*, n° 23, Paris, 29 mai 1790).

45

La rhétorique du « vaincre ou mourir » est totalitaire. Elle a obligé les Liégeois à tout subordonner à l'effort de guerre. Comment refondre l'inique fiscalité ou combattre la misère quand, sous la menace de l'invasion, on n'a pas de quoi solder un régiment ? Le bain de sang prédit par les Cassandres jusqu'aboutistes ne se produira jamais. Le 12 janvier 1791 l'avant-garde autrichienne pénètre à Liège sans tirer un coup de feu. Désormais, le sort politique des Liégeois est réglé par le va-et-vient d'armées étrangères. Il leur reste la liberté de choisir leur camp : les méchants deviendront les « hordes d'envahisseurs », les bons « nos glorieux libérateurs ».

PREMIERE RESTAURATION PRINCIERE (12 JANVIER 1791-27 NOVEMBRE 1792). PREMIERE CONQUETE FRANÇAISE (28 NOVEMBRE 1792-MARS 1793)

Tandis que les patriotes prennent le chemin d'un exil qui les conduit dans les Pays-Bas autrichiens, en Rhénanie et surtout en France, le chanoine Wasseige puis Hoensbroeck réintègrent la capitale. Ils n'ont rien appris ni rien oublié. Inutile ici de détailler une foule de mesures qui, en définitive, montrent l'Ancien Régime en proie à la paralysie agitante, c'est-à-dire inéluctablement condamné moins par la subversion des révoltés que par sa propre inefficacité.

Trois pierres d'achoppement. La dette, déjà malsaine avant 1789 et aggravée par les mauvaises recettes fiscales de la Révolution, devient écrasante en raison des logements de troupes. Pour rassurer les bailleurs de fonds allemands et hollandais, les Etats votent une capitation, impôt direct qui taxe les contribuables en raison de leurs ressources présumées. Elle ne sera jamais perçue.

PÉTITION
DE
PLUSIEURS JACOBINS,
MONTAGNARDS FRANÇAIS,
CI-DEVANT LIÉGEOIS,
RÉFUGIÉS A PARIS,
A L A
CONVENTION NATIONALE.



A PARIS,
Chez G. - F. GALLETTI Imprimeur,
aux Jacobins-St. Honoré.

L'an 2me de la république française.



Dumouriez

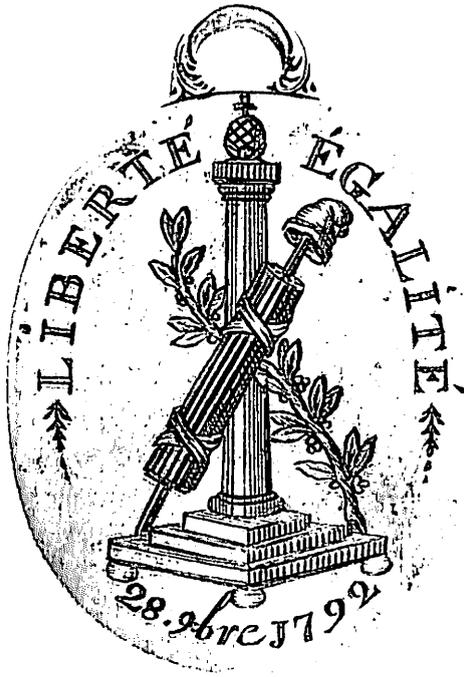
Dumouriez

Gravure représentant le
général Dumouriez.

170

En ce qui concerne la constitution liégeoise, l'Edit fondamental (10 août 1791) maintient le prince dans sa prérogative de promulguer des ordonnances en matière de police mais ne redresse aucun grief, n'atténue en rien les archaïsmes féodaux. Les réflexes réactionnaires se marquent enfin à propos de l'amnistie : les conseillers du prince prétendaient rembourser les dépenses occasionnées par la Révolution en confisquant les biens des patriotes ! Au lieu de l'amnistie que préconisait l'Autriche, une cinquantaine de patriotes sont proscrits et les autres sont astreints à une humiliante soumission. Les instances autrichiennes, les sentences du tribunal de Wetzlar, le retrait des troupes du Cercle de Westphalie : rien n'y fait. En multipliant les représailles, Hoensbroeck cimente l'union des opposants et accentue la désaffection des Liégeois à l'égard de leurs propres institutions.

Les exilés ne restent pas inactifs. A Givet, Fyon regroupe une Légion liégeoise qui, à partir de la déclaration de guerre de la France à l'Autriche (20 avril 1792) tente des coups de main dans l'Entre Sambre et Meuse. Mais les Liégeois réfugiés à Paris voient les événements se précipiter et la Révolution prendre une autre tournure : journée du 10 août, massacres de septembre, proclamation de la République. On y liquide les ennemis du peuple. Au moment où la violence politique devient quotidienne, la patrie s'élargit généreusement aux horizons du genre humain. Les préludes à la perte de l'indépendance liégeoise se jouent sur fond de régénération universelle. Quelle revanche pour des exilés que de se métamorphoser en missionnaires ! Après Valmy, Jemappes (6 novembre 1792) livre la Belgique à Dumouriez. Il est à Liège le 28 novembre, ce qui décide les proscrits à rentrer et à reprendre aussitôt leurs anciens mandats. Pourtant, rien n'est plus comme avant. A commencer par eux-mêmes : il n'y a plus à balancer entre les despotes éclairés de l'Empire et la France républicaine, fût-elle déchirée par les factions. La Convention tient un autre langage que la Constituante : « La nation française déclare qu'elle traitera comme ennemi le peuple qui, refusant la liberté et l'égalité ou y renonçant, voudrait conserver, rappeler ou traiter avec le prince ou les castes privilégiées ». En conséquence, « les généraux et les commissaires organiseront les assemblées primaires des peuples invités à fraterniser et les engageront à émettre librement leur vœu sur la réunion. Ceux qui ne voudront pas seront regardés comme ennemis » (décrets des 15, 17 et 22 décembre 1792).



Insigne commémorant
l'arrivée à Liège des troupes
françaises le 28 novembre
1792.

187

Quant au pays de Liège, durant l'hiver 1792-1793, il ne ressemble déjà plus à ce qu'il était auparavant. Le nouveau prince-évêque, François-Antoine de Méan (1756-1831), s'est enfui avec sa cour et ses partisans ; les gens riches ont émigré, emportant leur numéraire, Maastricht est encombrée de réfugiés et résiste au bombardement que lui fait subir Miranda. L'armée française s'embourbe dans la plaine du Rhin, au-delà d'Aix-la-Chapelle. Démoralisés par des pluies glaciales, mal ravitaillés, les soldats quittent leurs cantonnements, réquisitionnent, volent, désertent. A Liège même, Dumouriez ne réussit pas à réconcilier les sociétés rivales : un *Club des Sans-Culottes* siège en Outre Meuse, le quartier pauvre. Il réunit Liégeois extrémistes et Franchimontois allergiques aux *Amis de la Liberté et de l'Égalité*. Ceux-ci s'efforcent d'organiser une convention nationale liégeoise ; ceux-là veulent l'incorporation à la République. Bassenge en convient, « l'Ancien Régime a conservé, il conservera longtemps des partisans » et le ministre Lebrun apprend qu'à Liège, « tout est morne et silencieux » et que « le peuple est consterné ». C'est dans un tel contexte qu'interviennent les élections municipales et surtout les votes proclamant la rupture des liens avec l'Empire et le rattachement à la République.

Le Congrès de Polleur prend les devants sans équivoque. A l'unanimité, « pour établir les bases d'une nouvelle organisation sociale », il proclama à nouveau les droits de l'homme, abolit la « servitude féodale », exige l'indemnisation des patriotes bannis et émet le vœu d'être réuni à la France.

Dans les 60 sections de la Cité, des faubourgs et de la banlieue (environ 80.000 habitants), 9.700 électeurs ont voté et 9.660 se prononcent en faveur du rattachement à la République française. Ailleurs dans la principauté, la participation est inégale : 7 villes (sur 23) et 371 villages (sur 643) ont recueilli 21.519 suffrages (non compris ceux de Liège) parmi lesquels on décompte 14.103 oui avec réserves (reprise de la dette publique, indemnités aux membres des congrégations dissoutes, droit de refuser les assignats, etc.), 5.298 oui sans condition, 92 non et 40 favorables à l'ajournement ; le reste serait le contingent de votes nuls.

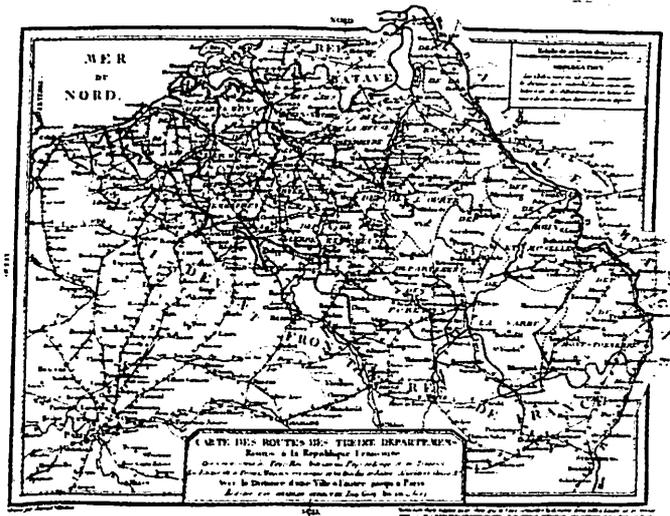
Comment interpréter de tels résultats ? La faible participation au suffrage universel (aucune condition de cens électoral) s'explique de multiples manières. Les élections ne sont pas entrées dans les mœurs politiques. Les partisans du prince sont partis ou se cachent. Les Liégeois fidèles à leur indépendance n'ont pas eu l'idée ou l'occasion de proposer une alternative ; intimidés, ils ont peut-être boudé les élections. D'autres ont cru émettre un vote tactique puisqu'au départ, le vœu de réunion est assorti de garanties en faveur des créanciers liégeois. Précaution illusoire puisque la Convention n'accepte que le rattachement pur et simple.

A Liège, 49 sections sur 60 ont voté à l'unanimité. A part cela, on ignore tout du déroulement des opérations, de la procédure par appel nominal et de l'ordre du jour. C'est le succès même qui montre où le bât blesse : 99,5 % de voix en faveur de la puissance qui occupe militairement le pays ! A la suite d'amères expériences accumulées au cours du xx^e siècle, le lecteur de 1989 ne pourra s'empêcher d'évoquer les majorités dont se targuent les démocraties populaires.

Le 1^{er} mars, les Autrichiens reprennent l'offensive, obligent les Français à lever le siège de Maastricht et remportent à Neerwinden une bataille qui leur rend les Pays-Bas. Mal informés de la situation militaire, écrasés de réquisitions extravagantes par le commissaire ordonnateur Ronsin, finalement abandonnés à leur triste sort, les membres de la municipalité et de l'assemblée liégeoise chargent en hâte sur trois chariots la caisse publique et quelques archives et, le 4 mars, prennent une seconde fois le chemin de l'exil. Pendant quelques heures la ville est en proie à l'anarchie et une foule de sans-culottes en profite pour massacrer dans leur prison une quinzaine de prêtres français émigrés. Vengeance aveugle dans un camp, vengeance à froid dans l'autre : la spirale des haines va s'amplifier au cours des trois années suivantes.

SECONDE RESTAURATION PRINCIÈRE (MARS 1793-JUILLET 1794) SECONDE CONQUÊTE FRANÇAISE (JUILLET 1794-OCTOBRE 1795)

Les événements se précipitent : flux et reflux des armées, victimes de la guillotine et vainqueurs de coups d'Etat, Terreur et Thermidor. Au-delà d'une



Dans ses grandes lignes, ce plan fut mis à exécution.

- 1° Les réquisitions d'armes, de vivres, de souliers et de charroi approvisionnent l'armée; les biens des émigrés sont placés sous séquestre et leurs maisons servent à loger officiers et fonctionnaires; des impôts à payer en numéraire écrasent le clergé et les plus riches contribuables. En dépit des protestations de Bassenge, le pays de Liège est hâtivement découpé en départements qui ne tiennent compte ni du vœu des habitants ni des réalités économiques.
- 2° Le 1^{er} octobre 1795, un décret de la Convention annexe à la République française les treize départements conquis sur la rive gauche du Rhin.

Ces années 1793-1795 sont aussi troublées que complexes. Des dizaines de livres et d'articles ont raconté les projets de Dumouriez, les tentatives de rapprochement entre Belges et Liégeois, les factions et les efforts en vue de reconstruire un ordre nouveau. On a dit et redit l'abandon des églises et des monastères, la ruine des particuliers, les exactions et les pillages officiels que sont les transferts à Paris des œuvres d'art. Les Liégeois continuent à reprocher au peintre Defrance d'avoir démoli la cathédrale Saint-Lambert. Tout semble avoir été écrit.

Assignat de dix sous.

291

On s'est moins intéressé aux vies humaines. Les horreurs d'une guerre civile nous ont été épargnées. Quelques victimes lors des émeutes, quelques exécutions sommaires, deux exécutions capitales: ce serait s'en tirer à bon compte — si l'on ose dire — mais à condition de passer sous silence l'hécatombe de l'hiver 1794-1795. Certes à l'époque, n'importe quel gouvernement aurait été incapable de combattre le typhus que propageaient les armées en campagne. Mais à Huy et à Liège, à Eupen et surtout à Verviers, il est certain que les pauvres gens, par centaines, sont morts de faim.



La politique voulue par la Convention elle-même et les militaires chargés de l'exécuter portent une lourde responsabilité. La crainte des confiscations a poussé les paysans à cacher leurs récoltes. La réquisition des charrettes et des chevaux paralyse d'ailleurs l'approvisionnement des villes. Le discrédit des assignats décourage n'importe quelle transaction au point d'immobiliser pendant des mois le commerce et les industries produisant pour l'exportation: armurerie, clouterie, draperie. Un chômage conjoncturel vient aggraver le sous-emploi permanent dont souffrait l'économie liégeoise.

Les autorités civiles, après l'échec d'un emprunt forcé, ont renoncé à chercher un remède, voire un expédient. Devant la misère du petit peuple, les fonctionnaires républicains sont aussi impuissants que, naguère, les officiers du prince-évêque.

LA REVOLUTION LIEGEOISE DE 1789: UN ECHEC PROVISOIRE ET UNE ETAPE DECISIVE

Dans l'immédiat, les années 1789-1795 ont été ressenties comme un désastre sans précédent. La guerre, l'invasion étrangère et l'arrogance des occupants, les ruines et les pillages, la paralysie du commerce et de maintes industries, le chômage et la disette, tant de malheurs accumulés ont fait oublier les quelques semaines d'euphorie de l'« heureuse révolution ».

Nos contemporains s'en consolent en imaginant que la perte de l'indépendance était le prix à payer pour accéder à la modernité, pour bénéficier des idéaux de liberté, d'égalité et de fraternité propagés par la Révolution française. Il est vrai qu'il y a de l'arbitraire à dissocier le violent enfantement des années 1789 à 1799 — année du coup d'Etat du 18 Brumaire, qui porte Bonaparte au pouvoir — d'un long XIX^e siècle empreint d'ordre bourgeois. Mais c'est bien là une vue a posteriori. Que signifie la liberté quand la presse et le théâtre sont censurés, quand les prisons regorgent, quand il faut un passeport pour quitter son canton, un livret d'ouvrier pour trouver du travail? Qu'est-ce qu'une égalité qui s'accorde de privilèges aux notables, de cens électoral et, en pleine guerre, de la faculté de s'exempter du service militaire en payant un remplaçant? Comment évoquer la fraternité en pensant aux coupables de délits d'opinion dénoncés aux Comités de Surveillance (instaurés dès 1790, réactivés en 1794) et aux paysans insurgés en 1798 et sabrés par la gendarmerie?

Tout en abolissant les privilèges de la noblesse et du clergé, la Révolution laissait intacte et plus discriminante que jamais l'omnipotence de la fortune. En supprimant corporations, communautés, académies, elle exalte le mérite individuel de ceux qui excellent (généraux, savants, patrons) mais elle ignore la solidarité du groupe qui devrait jouer en faveur des déshérités.

Certes, nos Liégeois ne sont pour rien dans des bouleversements qui ont secoué la France entière et ensuite l'Europe occidentale. Mais comment le pays a-t-il pu se résigner à la perte de l'indépendance? A nouveau, interrogeons-nous sur la part du hasard et de la nécessité. Cette dernière, c'est l'obligation de faire la guerre; nous y reviendrons. Le hasard, c'est l'émergence des personnalités qui gouvernent le pays.

Si jamais aucune d'elles n'a réussi à infléchir durablement les événements, si jamais les Français victorieux n'ont trouvé un interlocuteur « incontournable » (que l'on nous passe cette concession à la mode de 1989!) et a fortiori un héros historique de la libération, c'est d'abord parce que les patriotes n'ont pas de chef de grande envergure. On a dit de Fabry qu'il était trop âgé — il a 67 ans en 1789 — et désabusé. Il fait figure de diplomate plutôt que d'homme d'Etat et il est plus manœuvrier que révolutionnaire. Quant à Bassenge, éloquent dans ses meilleurs moments, le déluge verbal lui tient lieu d'action et les bons sentiments d'analyse. A l'égard des militaires, inutile de recommencer le jeu de massacre auquel s'est livré naguère L. Leconte quand il a stigmatisé l'esprit brouillon des plus courageux et l'incapacité des autres. Bref, l'agitation et les intrigues d'une foule de bourgeois contrastent avec le silence et la paradoxale inertie de la majorité des ouvriers et des paysans: les grèves des uns avaient prouvé leur combativité bien avant 1789; les autres avaient mille raisons de secouer le joug que faisait peser sur eux une fiscalité qu'ils jugent inique.

Dans le camp adverse, les deux derniers princes-évêques n'ont rien pour inspirer le respect, la pitié et encore moins le regret de l'ancienne constitution liégeoise. La peur est mauvaise conseillère. Hoensbroeck et Méan sont à ce point obsédés par un impossible retour à l'ancien ordre qu'ils en viennent à confondre justice et représailles alors qu'un moyen de désamorcer la Révolution eût été d'imaginer, à défaut d'alternatives originales, des compromis comme ceux dont la Suisse et la Hollande durent se contenter. C'était demander l'impossible puisqu'il aurait fallu s'engager dans la voie de la modernisation du régime et donc de la sécularisation de la principauté.

A très long terme, la modernisation de l'Etat est le principal fruit de la Révolution. Les Liégeois ne se sont pas vite consolés de perdre l'indépendance mais ils n'ont regretté ni leur prince-évêque ni leur clergé qui formait un Etat dans l'Etat. Ils n'ont jamais remis en cause la séparation des pouvoirs, le régime concordataire qui confine l'Eglise à la place qui lui est assignée, l'uniformité des circonscriptions administratives ni l'uniforme hiérarchie des instances judiciaires, le tout rendu cohérent par une monumentale œuvre législative.

Les esprits juridiques admirent l'ordre et la logique de cette belle architecture. Les historiens, eux, n'oublient pas qu'elle est le reflet d'une époque et d'une société. Alors que la Constituante et la Législative, par réaction contre le despotisme des intendants, esquissent une première décentralisation et confient un peu d'autonomie aux autorités locales, la Convention, le Directoire, le Consulat et l'Empire bureaucratisent, hiérarchisent, centralisent. Un même impératif les y pousse : la guerre, quasi permanente de 1792 à 1814. Les campagnes militaires obligent à maintenir sous les armes de 300.000 à 1.100.000 hommes. Durant les cinq dernières années du régime français, le plus clair de l'activité des préfetures est absorbé par la conscription et ses corollaires : chasse aux réfractaires et aux déserteurs. Il faut armer les grognards, les équiper, les ravitailler. Des centaines de millions (en francs-or) sont engloutis chaque année, au détriment d'autres dépenses. A Liège, par exemple, la municipalité n'a jamais pu réunir les 220.000 francs nécessaires à la construction d'un théâtre qui ferait vivre les musiciens réduits à la misère depuis la suppression des collégiales ; en revanche, chaque année, plus de 400.000 francs sont dépensés à la fonderie de canons.

Impôt du sang, impôt en argent : sans eux l'Etat moderne est inconcevable. Sans spéculer, comme nous, sur l'exercice de la souveraineté nationale, les pauvres gens de Liège, eux, crient leur ressentiment :

On tax' vos mestî, vos mohonne
 (On taxe votre métier, votre maison)
 Vos poette et vos finiesse
 (Vos portes et vos fenêtres)
 On taxe vos meube et vos personne
 (On taxe vos meubles et votre personne)¹
 Vos pîs, vos cou, vos tiesse
 (Vos pieds, votre cul, votre tête!)
 Et cest argint là, qu'es fait-on ?
 (Et que fait-on de cet argent ?)
 La faridondaine, la faridondon
 I va r'jond les blouk' da Fabry
 (Il va rejoindre les boucles de Fabry)²
 Biribi

Ci n'est nin assez d'vos aidans
 (Ce n'est pas assez de vos sous)
 Po siervi voss'patreie
 (Pour servir votre patrie)
 I fât eco qui vos effants
 (Il faut encore que vos enfants)
 Si fess' toué por laie
 (Se fassent tuer pour elle)
 On joû v'apprendrez qui l'canon
 (Un jour vous apprendrez que le canon)
 La faridondaine, la faridondon
 Aret spii l'gueûe à voss'fi
 (A cassé la gueule à votre fils)
 Biribi.

Pour certains — et ce n'est pas par hasard si ce sont les plus pauvres — les lendemains déchantent. Finissons-en avec les imageries d'Epinal et osons regarder le revers de la médaille. Rejeter l'Ancien Régime et le règne des princes-évêques, c'était s'engager dans les voies d'une modernisation inséparable de l'envahissante souveraineté de l'Etat national.

Il serait d'ailleurs vain de vouloir peser dans les plateaux d'une même balance, grands principes idéaux et avantages matériels, mirages politiques et victimes d'une disette. Tenter de clôturer un impossible bilan de 1789, c'est oublier qu'une révolution n'appartient pas au passé tant qu'elle reste lourde de sens aux yeux des générations futures. Au lieu de sourire du micro-patriotisme

¹ Allusion aux nouvelles contributions foncières, mobilières et personnelles.

² Peut-être s'agit-il de dons volontaires sollicités par les patriotes en 1790 : les boucles de souliers, en argent, auraient alimenté en vain une caisse publique toujours endettée.

des Franchimontois, on devrait se demander s'ils n'ont pas pressenti avant nous que la démocratie se construit avec les moyens du bord, dans le coude à coude quotidien et à l'échelle humaine d'une petite région.

La leçon la plus significative que nous ont léguée les patriotes de 1789 se dégage des premières journées de l'« heureuse révolution » : oubliant un instant ses médiocres querelles, la nation liégeoise a pu être soulevée par un élan porteur d'espoir.

ORIENTATION BIBLIOGRAPHIQUE

L'ouvrage le plus détaillé reste celui d'A. BORGNET, *Histoire de la révolution liégeoise de 1789* [...], 2 vol., Liège, 1865 ; le plus synthétique, celui de P. HARSIN, *La révolution liégeoise de 1789*, Bruxelles, 1954. Bibliographie et excellente appréciation de l'historiographie dans le mémoire inédit de P. RAXHON, *La révolution liégeoise et les historiens belges de 1805 à nos jours*, U.Lg., 1987.

L'heureuse révolution

Aux livres et articles cités ci-dessus par MM. D. DROIXHE et G. HANSOTTE, on ajoutera : W. A.B. ADDISON Jr., *Books and Printers in Eighteenth Century Liege; the Secularization of a Culture*, Ph.D. Thesis, xvi + 706 p., Columbia University, 1985. N. HAESSENNE, *Les pauvres et le pouvoir. Assistance et répression au pays de Liège, 1685-1830*, Courtrai, 1983, pp. 87-99.

De l'état de grâce à l'état de guerre

A. DOMS, *Les 25 séances du Congrès de Polleur*, Theux, 1964, 36 p. On lira bientôt de M. P. DELFORGE, *Le pillage du château de Sérroulle, 29 novembre 1790*, à paraître dans *La Vie Wallonne*.

M. FLORKIN, *Dans le parti d'Hoensbroeck ; Deleau et Limbourg brocardés ; Un médecin anti-philosophe : Nicolas Joseph Ansiaux*, dans *Médecine et Médecins au Pays de Liège*, Liège, 1954, pp. 83-106 et 193-209. A propos de Laurent-François Dethier, cf. H. DELRÉE et E. HÉLIN, *Introduction des fameuses mécaniques anglaises à Verviers*, dans *Bull. de la Soc. Royale Le Vieux Liège*, n° 235, 1986, pp. 197-206. La scission de l'opinion publique serait chose faite avant 1789 selon E. HÉLIN, *Politique, économie et société à Liège* [...]. dans *Le Siècle des Lumières dans la Principauté de Liège*, Liège, 1980, p. 13-19.

La foi révolutionnaire

L. LECONTE, *Les événements militaires et les troupes de la révolution liégeoise*, dans *Bull. de l'Inst. archéol. liégeois*, t. LVI, 1932, pp. 5-410.

52

Première restauration, première conquête française

J. BAYER-LOTHE, *Aspects de l'occupation française* [...], dans *Occupants, occupés (1792-1815)* [...], Bruxelles, 1969, pp. 96-99, 104-105, 110, complète S. TASSIER, *Histoire de la Belgique sous l'occupation française en 1792 et 1793*, Bruxelles, 1934.

Seconde restauration, seconde conquête

La directive du Représentant du Peuple, qui ne fait que traduire la politique du Comité de Salut Public, est citée d'après M.-R. THIELEMANS, *Deux institutions centrales sous le régime français en Belgique*, dans *Rev. belge de philologie et d'histoire*, t. XLI, pp. 1091-1135 (citation : pp. 1096-1097), t. XLII, pp. 399-441 ; t. XLIII, pp. 1272-1323 ; t. XLIV, pp. 500-560, 1963-1966.

Un échec provisoire, une étape décisive

La chanson en wallon est extraite d'A. BODY (Recueil de chansons... 1785-1814), dans *Bull. de la Soc. liégeoise de littérature wallonne*, 2^e série, t. VI, Liège, 1881, pp. 361-362. Les premiers chapitres de J. OVART, *Les élections dans le département de l'Ourthe*, Mémoire inédit, U.Lg., 1946, pp. 22-37, décrivent les débuts de l'occupation française.

Les résistances au service militaire sont traitées par R. DARQUENNE, *La conscription dans le département de Jemappes, 1798-1813. Bilan démographique et médico-social*, dans les *Annales archéol. de Mons*, t. 67, 1970, pp. 1-425. B. TILMAN, *La crise de 1794-1795 dans le département de l'Ourthe. Essai de mesure démographique*, Mémoire inédit, U.Lg., 1988.

